



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
15.11.2006

Date de la convocation des conseillers :  
15.11.2006  
point de l'ordre du jour no:  
02

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 24 novembre 2006

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins,  
Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff,  
Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal  
**Absent :** Tonnar, échevin

## Le Conseil Communal;

Objet: Modification de l'ordre du jour

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose de traiter le point 3 de l'ordre du jour « Libéralisation du marché européen de l'énergie électrique » à huis clos vu que ce point traite des questions de personnes ;

Vu l'avis de Monsieur le Commissaire de District ;

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e  
à l'unanimité**

de traiter le point 3 à huis clos.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 24.11.2006  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête